

**Site de Volubilis, Maroc**  
**Mission 2-7 avril 2005**

RAPPORT par Gionata Rizzi

Le présent rapport a pour objet le site archéologique de Volubilis dans son cadre naturel, son état de conservation et la mise en œuvre appropriée de la Convention du patrimoine mondial, notamment en relation avec le démarrage de travaux d'aménagement.

Les observations contenues dans le rapport sont basées sur les deux visites effectuées à Volubilis au cours de la mission, sur les informations récoltées lors des différents rencontres avec les autorités et les discussions avec les personnes impliquées à divers titres dans le site et sur les documents auxquels j'ai eu accès.

Les points de vue exprimés sont ceux du consultant et pas nécessairement ceux de l'UNESCO.

Un remerciement particulier à Mohammed Ould Khattar pour l'amabilité, l'efficacité et la compétence qu'il a mises à ma disposition au cours de cette mission.

**Journal de la mission**

*Samedi 2 avril, soir*

Arrivée à Rabat et rencontre avec M. Mohamed Ould Khattar de l'UNESCO pour le *briefing*

*Dimanche 3 avril, toute la journée*

Visite à Volubilis, et discussion avec les autorités compétentes

*Lundi 4 avril, matin*

Inauguration du Centre de Documentation du Patrimoine et rendez-vous avec le Ministre de la Culture

*Lundi après-midi*

Discussion avec les architectes du projet d'aménagement

*Mardi 5 avril, toute la journée*

Deuxième visite à Volubilis, rencontre avec les archéologues, visite à Moulay Idriss

*Mercredi 6 avril, matin*

Discussion avec le Directeur Général du Patrimoine et le Directeur de l'INSAP

*Mercredi après-midi*

Visite au Musée archéologique de Rabat, rencontre avec la directrice du bureau de l'UNESCO, visite au site de Chellah

*Jeudi 7 avril, matin*

Départ

## **Personnes rencontrées**

Mme Rosamaria Durand, Directrice du Bureau de l'UNESCO à Rabat  
M. Mohamed Ould Khattar, Spécialiste du Programme Culture, Bureau UNESCO à Rabat

M. Mohamed Achaari, Ministre de la Culture  
M. Abdelaziz Touri, adjoint du Ministre, Secrétaire général du Ministère de la Culture  
M. Mohamed Abdeljalil El Hajraoui, Directeur du Patrimoine Culturel  
M. Aomar Akerraz, Directeur de l'INSAP<sup>1</sup>  
M. Abdelkader Chergui, conservateur du site de Volubilis  
M. Rachid Bouridi, conservateur adjoint du site de Volubilis  
M. Tarik Oualalou, architecte associé, Kilo architecture  
M. Abderrahim Kassou, architecte associé, Kilo architecture  
Mme Choumicha Kaouane, conservatrice du Musée Archéologique de Rabat  
M. Mohamed Kbiri Alaoui, conservateur du parc archéologique de Chellah

## **Documents examinés**

- 1996 Dossier de demande d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial  
(1981 Texte de loi sur les monuments historiques)  
(1921 Arrêté Viziriel sur la protection du site de Volubilis)  
(1997 Recommandation de l'ICOMOS d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial)
- 1999 Rapport de Jean-Pierre Dufoix, Inspecteur général des Monuments Historiques
- 2002 Proposal for the feasibility study scope for a new visitor centre and site museum in Volubilis, par John McAslan
- 2003 Volubilis – Site appraisal Study: draft report, par Mark Wilson Jones, Alice Foxley, Juliette Scalbert, UCL et INSAP
- 2004 Volubilis Visitor Center: Etude de fondation, par TESCO
- 2005 Projet d'aménagement du site de Volubilis, par Kilo architecture

## **Introduction : objet de l'expertise**

Le site de Volubilis est un ensemble archéologique remarquable tant pour la richesse de ses vestiges que pour leur état de conservation. Enceinte urbaine, édifices monumentaux, maisons, statues, inscriptions et mosaïques témoignent de l'importance de ce site dans l'histoire de l'antiquité et permettent d'analyser la structure d'une ville romaine sur le *limes* comme peut être nulle part ailleurs. A cela s'ajoute l'énorme potentiel archéologique des secteurs encore à étudier qui, comme démontrent les fouilles en cours, semble cacher des informations du plus grand intérêt, même dans les parties *extra muros*. C'est justement dans ces parties avoisinant la rivière qu'il semble possible de pouvoir mieux déceler la phase islamique du site et, par conséquent, son lien avec Mulay Idriss, très belle ville perchée sur la colline en face, avec laquelle Volubilis entretient une significative relation historique, symbolique et visuelle.

---

<sup>1</sup> Institut National des Sciences Archéologiques et du Patrimoine

Comme tous les intervenants sur le site n'ont pas manqué de souligner, la beauté et l'intégrité de Volubilis relève en grande partie du paysage magnifique qui entoure le site. Les autorités marocaines ont, jusqu'à présent, réussi à le préserver pratiquement intacte, évitant toute construction aux alentours des vestiges, conformément aux recommandations de la Convention du patrimoine mondial de 1972.

Le projet d'aménagement qui vient d'être lancé sur le site vise à remplacer les vieux bâtiments de l'administration et de l'entrée par la construction d'un nouveau centre pour la gestion du site (maison du conservateur, maison pour les chercheurs, administration, réserves et laboratoire de restauration) et d'un nouvel espace d'accueil (billetterie, toilettes, bar et musée de site).

### **Volubilis, les activités archéologiques et de restauration**

Les interventions sur le site ont débuté en 1915 (rapport Dufoix). Les premiers travaux de conservation semblent avoir eu lieu entre 1930 et 1934 avec l'anastylose de l'Arc de Triomphe qui - encore debout en 1721 quand il fut dessiné par un voyageur anglais - s'est écroulé lors du séisme de Lisbonne en 1755. En 1952, commence l'œuvre de sauvegarde des mosaïques. Dans les années soixante, on travaille à la restauration du Capitole (1962), de la Basilique (1965-67) et de la Porte de Tanger (1967).

En 1997 le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial sur la base des critères *ii, iii, iv, et vi* en tant qu'exemple *exceptionnellement bien préservé d'une grande ville coloniale romaine, située à la limite de l'empire*. En 1999, sur demande de l'UNESCO, une mission est effectuée par Jean-Pierre Dufoix<sup>2</sup> qui rédige un «programme à court et à long terme pour l'aménagement et le développement du site archéologique».

A présent, quelques travaux de consolidation sur les sommets des murs et la restauration des *thermae* en dehors de l'enceinte sont menés dans le cadre d'un projet anglo-marocain (UCL et INSAP); dans le même cadre sont effectuées des fouilles dans le secteur ouest de la ville, tant à l'intérieur que à l'extérieur du rempart.

L'équipe anglaise est également en train d'étudier un plan de gestion général pour le site.

### **Etat des lieux au moment de la mission**

Le territoire environnant le site constitue un paysage splendide, virtuellement intacte (photo 1) et très peu construit à l'exception de la ville de Mulay Idriss (photo 2) à quelques kilomètres de distance. Seule la clôture en fil barbelé à une dizaine de mètres de la ligne de l'enceinte (photo 3) semble faire obstacle à la continuité entre l'espace naturel et les vestiges archéologiques sans pour autant former une barrière efficace (photo 4).

De l'espace de parking (coté est) on accède au site à travers une brèche dans l'enceinte; la zone d'accueil se situe à droite de l'entrée dans un bâtiment blanc, anodin (photo 5) avec billetterie et toilettes en léger soubassement et une pièce jamais terminée à l'étage. A côté de ce bâtiment se trouve le bar avec une agréable terrasse ombragée par des arbres.

---

<sup>2</sup> Architecte et Inspecteur général des Monuments historiques

L'entrée dans la zone administrative se fait par une porte ancienne: ici reste encore debout la maison du conservateur (photo 6) alors que les autres constructions voisines ont déjà été démolies. Le projet d'aménagement prévoit la démolition soit du bâtiment de l'entrée, soit de la maison du conservateur.

A présent, des bâtiments provisoires sont en cours de construction au sud de la maison du conservateur: ils devraient servir aux fonctions des bâtiments démolis jusqu'à l'achèvement du projet prévu.

En considérant que les vestiges de Volubilis n'ont jamais été abrités, l'état de conservation générale du site est satisfaisant; peu de maçonneries semblent montrer des signes graves de détérioration<sup>3</sup> et peu de structures semblent menacées d'instabilité, sinon dans le quartier nord-est.. En revanche, plus d'entretien serait nécessaire sur l'ensemble des murs (traitement des sommets) et des pavements (désherbage). Si l'on pouvait garantir un travail de conservation plus régulier sur les mosaïques (consolidation ponctuelle, désherbage et traitement des algues, des champignons et des lichens), la sauvegarde de l'ensemble archéologique serait près d'être atteinte.

D'autres travaux de restauration et de mise en valeur seraient à inscrire dans un programme à long terme : à titre d'exemple on citera ici l'Arc de Triomphe, remonté avant que tous les éléments aient été retrouvés et, par conséquent, de manière erronée.

## **Le projet d'aménagement proposé :**

### **a) Descriptif du programme**

La gestion d'un site comme Volubilis nécessite, bien évidemment, de locaux pour l'administration et pour le travail des archéologues et des conservateurs. Ces fonctions étaient remplies par les vieux bâtiments qui, en raison de leur mauvais état, ont été condamnés par la Direction du Patrimoine.

L'accueil du public se fait maintenant dans un bâtiment qui, lui aussi, a été condamné à cause de sa hauteur (deux étages), son aspect et des défauts de construction.

Le programme établi par la Direction du Patrimoine – programme sur lequel les architectes chargés du projet ont basé leurs propositions – peut être ainsi résumé :

- Démolition de tous les bâtiments existants ;
- Construction de nouvelles structures à l'intérieur de l'enceinte qui ne fassent pas obstacle à la vue du site depuis l'extérieur ;
- Affectation de telles structures à: maison du conservateur, locaux de l'administration, logement pour les archéologues en mission, réserves et laboratoire de restauration; et à zone d'accueil (billetterie, boutique souvenirs, sanitaires, et cafétéria) ;
- Création d'un musée de site ;
- Création d'un espace en forme de théâtre pour le festival de Volubilis<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> le fait que les maçonneries ne soient pas soumises au gel explique l'absence de détérioration des mortiers.

<sup>4</sup> Le festival était jadis organisé au milieu du site, causant un grave péril pour la conservation des monuments ; dans les dernières années, il a eu lieu plus près de l'enceinte, à l'est de l'entrée, sur l'esplanade en face du centre monumental.

Ce programme a été validé par le Ministre de la Culture qui a, par ailleurs, souligné l'importance de l'aménagement prévu et l'impossibilité d'intervenir en dehors du périmètre sans aller contre la loi de protection et créer un dangereux précédent qui pourrait rendre vains les efforts du Gouvernement d'empêcher toute construction dans les environs du site.

## **b) Descriptif du choix architectural (voire pièces jointes)**

Le parti choisi par les architectes responsables du projet est de s'implanter au maximum dans la zone qui accueillait déjà les vieilles constructions. Un léger décalage permet de récupérer le point d'entrée du public par la porte ancienne et de placer les structures d'accueil près de l'accès, au départ de la visite. Joint à ce bâtiment est placé l'espace d'exposition ouvert sur le site. Plus loin, à l'est, on prévoit l'espace pour les représentations du festival avec, comme arrière scène, la vue de la basilique. Ce programme comporte la construction de deux étages avec une surface de planchers couverts de 1800 mq environ, ainsi divisés:

Administration	mq 120
Logement du conservateur	mq 200
Logement des chercheurs	mq 240
Laboratoire	mq 300
Réserves	mq 660
Musée	mq 1400
Accueil	mq 200

A la place des différents bâtiments démolis, le projet prévoit une construction très allongée, cohérente et unitaire, greffée sur la pente naturelle de manière à rendre la nouvelle implantation invisible depuis l'accès au site. A cette fin, ce bâtiment est enterré dans le terrain qui descend vers la rivière grâce à un terrassement de huit mètres environ, stabilisé avec de la terre armée.

Les constructions sont en béton armé, les façades en verre, la couverture en terrasse : le langage architectural choisi est clairement moderne, emprunté à une certaine rigueur minimaliste.

Quant au théâtre, le parti est d'éviter toute construction «en dur» et de réaliser une *cavea* semi-circulaire grâce à un traitement du terrain en forme de gradins.

## **Observations sur le projet d'aménagement proposé**

### **a) Les vieux bâtiments de l'administration**

La nature du terrain, très marneux et plastique, est à l'origine des désordres structurels qui ont endommagé les vieux bâtiments de l'administration. La seule structure encore debout – la maison du conservateur – montre en effet des fissures profondes dérivant du mouvement du sol et qui peuvent menacer la stabilité des maçonneries. La condition des structures démolies ne peut être évaluée que d'après quelques photos; suffisantes en tous cas pour affirmer qu'elles n'étaient pas moins fissurées que la maison du conservateur.

Il est regrettable, par contre, qu'aucun relevé n'ait été fait de ces maisons comme pourtant l'avait suggéré M. Dufoix dans son rapport (à l'époque duquel, semble-t-il, on aurait encore pu les consolider). Il serait d'ailleurs souhaitable de sauver au moins une partie de la maison du conservateur qui, bâtie expressément comme maison de fouilles, fait en quelque sorte partie de l'histoire de l'archéologie de Volubilis.

### **b) La billetterie, les toilettes, le restaurant existants**

Prétendre que le bâtiment qui fait fonction d'accueil soit beau et qu'il soit nécessaire de le conserver à tout prix serait difficile. Il faut néanmoins admettre que, à présent, il remplit bien sa fonction, que ses structures ne sont pas en danger (du moins, pas dans l'immédiat) et que, au milieu des arbres tel qu'il est, il passe dans l'ensemble inaperçu. Bien que la salle à l'étage soit assez incongrue (de plus, elle n'a jamais été achevée), la présence de ce bâtiment enlève le caractère de priorité à la création d'un nouvel espace d'accueil.

### **c) Le programme**

Plusieurs propositions du programme d'aménagement du site sont en fait raisonnables. On peut comprendre par exemple que, parmi les différentes options pour l'entrée du public, on ait choisi l'actuelle, en sacrifiant l'intérêt que pourrait représenter un accès par la Porte de Tanger; l'intention de déplacer la route de quelques mètres pour que les touristes puissent pénétrer dans la ville par une porte d'origine est aussi très importante. Le besoin d'un espace d'accueil n'a jamais été mis en question par personne et, quant aux locaux nécessaires à une gestion efficace du site, il y a un accord de principe de tous les intervenants, que ce soit du côté marocain (conservateur du site, directeur du patrimoine, directeur de l'INSAP), ou de la part des experts internationaux (rapport Dufoix, plan de gestion de l'équipe anglaise) : un logement qui permette au conservateur de vivre sur place, des réserves appropriées et un laboratoire semblent en effet indispensables.

On pourrait bien sûr réduire l'extension du bâti en éliminant les logements pour les chercheurs, mais les difficultés pratiques que cela représenterait pour une mission archéologique ne semblent pas justifier une réduction des 240 mq prévus pour cela.

Le parti de construire ces bâtiments à l'intérieur du site semble aussi raisonnable, et pour les raisons déjà évoquées liées à l'effort de préserver la zone tampon de toute construction, et pour des raisons de fonctionnement, car placer les services en dehors du site éloignerait les responsables des zones à gérer. A ce propos, il faut rappeler que si la Convention de 1972 fait à plusieurs reprises référence à l'intégrité du site, elle n'empêche pas la construction en tant que telle à l'intérieur d'un site inscrit ; à plus forte raison, d'ailleurs, s'il s'agit de remplacer des constructions déjà existantes, visant à améliorer la gestion et la présentation du site.

Cela dit, il reste dans le programme proposé des problèmes importants qu'il est impératif d'analyser:

En premier lieu, l'intention d'éviter à tout prix la formation d'un obstacle visuel a été peut-être trop contraignante car elle a poussé les architectes à garder les bâtiments au ras

du sol en se retranchant dans le terrain au prix d'un terrassement profond dans la pente naturelle.

Quant au **musée**, la question est complexe et ne peut, ici, qu'être résumée dans ses aspects essentiels. L'idée d'un musée de site a fait objet de nombreuses propositions dans le passé et la question est restée en attente depuis plusieurs années. Déjà le rapport Dufoix à l'UNESCO fait mention d'un projet de 1993 pour un centre d'accueil avec musée archéologique à *l'intérieur du site* avec une surface de plancher qui avoisine les 8.000 m<sup>2</sup>.

Plus récemment, la possibilité – voire la nécessité – d'un tel musée est encore évoquée dans l'ébauche du plan de gestion de l'UCL.

Ces propositions donnent pour acquise l'idée, toute à démontrer, qu'un espace d'exposition est nécessaire à l'intérieur du site, et ceci sans vraiment s'intéresser à la collection qu'on devrait y exposer.

Même le programme fixé par la Direction du Patrimoine semble avant tout répondre à l'idée que tout site archéologique digne de ce nom doit se doter d'un *visitor centre*. Il n'est cependant pas clair si l'on vise à un vrai musée (en ce cas : quel est le rapport avec le musée de Rabat ? quel espace faut-il prévoir ?) ou simplement à une salle d'introduction à la visite (en ce cas : y a-t-il besoin de créer une structure d'une telle importance ?). Comme le disent les architectes dans leur fiche de projet «...la programmation précise de ce lieu est à définir avec les gestionnaires...». Dans ces conditions, et vu l'absence d'une analyse détaillée des objets pour l'exposition, le risque dont il faut se garder est de faire une sorte d'entrée en guise de vitrine de l'archéologie dont Volubilis n'a nullement besoin.

#### **d) Le projet des nouveaux bâtiments administratifs**

Le projet de nouvelles constructions, loin d'être dépourvu de qualité architecturale, est dominé par la volonté de ne pas constituer un obstacle visuel dans le paysage (voire pièces jointes).

Dans le cas des bâtiments de l'administration, le choix de l'emplacement est élégant, l'aménagement des espaces prévus rationnel, la circulation interne efficace. Cependant, l'effort d'enfoncer ces bâtiments autant que possible dans le terrain est peut-être excessif car il comporte un terrassement d'environ huit mètres de profondeur. En réalité, une construction qui dépasserait un peu la ligne d'horizon ne constituerait pas, à l'échelle du paysage, un véritable obstacle. En outre, la couverture en terrasse au niveau du sol et non accessible (telle est la toiture du projet) ne semble pas, en soi, une solution très intéressante et pose des problèmes d'entretien. La possibilité de modifier le niveau auquel le bâtiment se place devrait entrer en ligne de compte : cela permettrait de réduire l'entité du terrassement et d'accéder de plain pied à l'étage.

#### **e) Le projet du centre d'accueil et du musée de site**

Tout comme le bâtiment de l'administration, le centre d'accueil, dans le but de se retrancher pour ne pas outrepasser le niveau du terrain, entame une pente naturelle à l'intérieur du site (c'est peut-être, l'idée même d'être invisible de loin qui a conduit à ce choix radical). Le profond terrassement dans le terrain vierge qui serait nécessaire à cette réalisation pose en fait un vrai problème d'intégrité au sens de la Convention de 1972 :

non pas tant à cause du risque archéologique (les sondages effectués semblent montrer qu'aucune implantation n'a jamais eu lieu à cet endroit), mais surtout à cause de la modification d'une partie non bâtie mais pourtant essentielle pour comprendre la structure du site (photos 7, 8).

Par ailleurs, la nature géologique du sol impose des mesures qui comportent nécessairement l'extension du terrassement : ainsi que le mentionne l'étude de fondation menée par les spécialistes marocains «...le caractère argileux des sols exige ... l'adaptation des profondeurs d'ancrage des fondations à la pente du terrain et l'aménagement des talus à proximité des ouvrages pour éviter les problèmes de poussée et de glissement autour des ouvrages».

Du point de vue de la fonction, la partie consacrée à l'espace d'exposition semble à la fois trop petite pour un vrai musée et trop importante pour une simple salle d'introduction à la visite.

Du point de vue de l'impact visuel, le côté *aménagé* de l'accès à travers lequel les visiteurs devraient obligatoirement passer, risque d'enlever en partie la magie des lieux. A ce propos, le parti architectural très «stylé» du projet, qui révèle un goût pour un langage formel très précis, peut faire obstacle à une expérience du site libre de toute interférence.

C'est à vrai dire la transformation d'une très belle pente naturelle dans le parcours qui conduit à la partie habitée de Volubilis qui semble demander une révision du projet proposé.

## **f) Le théâtre**

L'absence d'une proposition claire pour le théâtre montre, comme les architectes du projet l'ont déclaré, l'état encore provisoire de la solution suggérée. Il faut à tout prix éviter le risque de donner un effet «Volubiland» avec des reconstitutions trop précises de la typologie ancienne; pour la même raison, il faut faire attention à évoquer la présence d'un monument qui n'a jamais existé à cet endroit et peut-être nulle part dans l'ensemble du site.

## **Conclusions et recommandations**

Bien que l'état des vestiges ne soulève pas de craintes particulières pour leur conservation, maints travaux d'entretien et de restauration seraient nécessaires, notamment sur les mosaïques et sur les maçonneries. En outre, un projet qu'il faudrait aussi envisager est la révision de l'arc de triomphe, dont la restauration s'est avérée incorrecte et dont plusieurs blocs ont été trouvés depuis son anastylose.

La construction d'un théâtre ou d'une scène fixe à l'intérieur de l'enceinte doit être absolument évitée, d'autant plus qu'une telle structure ne serait employée que lors du festival, une semaine par an. Dans l'hypothèse d'une simple traitement du terrain en forme de gradins aptes à recevoir des sièges temporaires, il faut prendre soin à ne pas choisir une forme semi-circulaire qui évoquerait un théâtre ancien dans un endroit où il n'existait pas et dans un site où aucune structure de ce genre n'a été identifiée.



La construction de l'aile droite du bâtiment proposé pose des problèmes importants du point de vue de l'impact physique et visuel sur le site. L'espace prévu pour la salle d'exposition paraît à la fois trop réduit pour un vrai musée de site et trop important pour une simple salle d'introduction aux vestiges archéologiques dont la réalisation ne semble pas justifier une bâtisse de telle envergure. L'idée même d'un musée de site devrait être reconsidérée à la lumière d'une analyse détaillée des objets dont on prévoit l'exposition; la création d'un vrai musée de site en dehors de Volubilis devrait être prise en considération : un possible déplacement de ce musée à Moulay Idriss, ville qui, par son lien historique avec le site archéologique, pourrait constituer le terminus idéale de la visite<sup>5</sup>.

La construction de l'aile gauche du bâtiment proposé semble répondre à des besoins incontournables de gestion du site et peut être envisagée. On suggère néanmoins de modifier le projet de manière à diminuer la profondeur du terrassement nécessaire, même si cela comporte une légère saillie de la structure par rapport au niveau du terrain.

La construction des locaux d'accueil (billetterie, toilettes, bar, restaurant) n'est pas une exigence immédiate car ces locaux existent déjà ; si l'on préfère quand même s'orienter vers le remplacement de la structure existante – jugée instable ou esthétiquement insatisfaisante – il serait désirable de garder l'emplacement actuel et, en tous cas, il faudrait éviter d'affecter la pente naturelle vers le *wadi* que l'on traverse pour se rendre dans la zone des vestiges.

Si la création d'une salle d'introduction au site est jugée indispensable, on recommande qu'elle soit conçue de manière à ne pas représenter une entrée obligatoire au site, mais plutôt un point d'information dans lequel, avant ou après la visite, on puisse mieux comprendre le site archéologique; et sans que cela constitue une interruption dans le parcours d'approche au site et une fracture dans son intégrité.

Si au moins une partie de la maison du conservateur peut être consolidée et restaurée, elle serait idéale pour cette fonction car elle évoque et symbolise l'histoire des fouilles à Volubilis.

Il serait enfin désirable de cacher la clôture métallique du site, voire même de la remplacer, par une haie de figuiers de barbarie et d'agaves.

### **Pièces jointes**

- documentation photographique
- projet d'aménagement proposé

---

<sup>5</sup> Un musée pousserait le tourisme vers cette ville qui mérite la visite et qui pourrait s'avantager de la présence plus consistante des visiteurs.